

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | Juillet-Août 2026 | n°216



www.nivelles.be



2026
GERTRUDE · 1400 ANS

+ Supplément Gertrudis 2026

NIV ESTIVAL

20 *Grand-Place*
+ *CONCERTS*
juillet 26

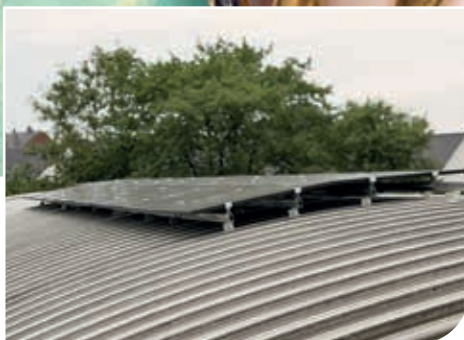
21 *Place Emile de Lalioux*
MOULES - FRITES



Fête nationale



Nouveau logo pour le Musée
communal p.4



Ecoles communales -
photovoltaïque p.5



Salon de la Santé p.7



► Nos chiens, notre responsabilité

Nivelles est une ville où il fait bon vivre, et nombreux sont les Nivellois qui partagent leur quotidien avec un compagnon à quatre pattes. Cette cohabitation est une richesse - à condition qu'elle repose sur le respect mutuel et le sens des responsabilités.

Notre Règlement général de police administrative - inclus dans le Code de la Citoyenneté - est clair : tout chien circulant dans un lieu public ou privé accessible au public doit être tenu en laisse. Son maître doit être en mesure de le maîtriser en toutes circonstances.

Les personnes qui promènent un chien sur la voie publique doivent aussi attacher à la laisse de ce dernier, de manière visible, au moins un sac destiné à l'enlèvement de ses déjections.



Pour certaines races, le port de la muselière est en outre obligatoire. Ces règles ne sont pas des contraintes arbitraires : elles protègent les autres usagers de l'espace public, les animaux eux-mêmes, et contribuent à la tranquillité de notre vie collective.

Or, nous constatons encore trop souvent des manquements à ces obligations - des chiens en liberté dans les rues, des comportements intimidants, des incidents qui auraient pu être évités.

Chaque maître est responsable de son animal, et cette responsabilité s'exerce dès lors qu'il sort de chez lui.

Je tiens à rappeler que des agents constatateurs sont habilités à verbaliser ces infractions. Les amendes administratives peuvent atteindre 500€. Mais au-delà de la sanction, c'est avant tout une question de civisme et de respect de nos concitoyens.

Promenons nos chiens avec plaisir - et avec la laisse !

📍 **art. 107 à 115 du Code de la Citoyenneté - www.nivelles.be.**



p.3

► **Niv'Estival**

p.4

► **Mérite culturel**

► **Musée communal -
nouveau logo**

p.5

► **Ecoles communales -
photovoltaïque**

► **Concours
« Court toujours ! »**

p.6

► **Inscriptions à l'Académie**

p.7

► **Salon de la Santé**

► **Réflexes en cas de fortes
chaleurs**

p.8 - 9

► **Tribunes politiques**

p.10

► **Conseil communal**

p.11

► **Commémorations**

► **Frégate Léopold I**

p.12

► **Formation Ecrivain public**

p.13

► **Formation au verger**

► **Amicale des Seniors**

p.14-15

► **Agenda**

► **Activités de l'Office du
Tourisme**

► **Rotary Val de Thines**

p.16

► **Etat civil**

► Niv'Estival 2026 - 20 et 21 juillet

Deux jours de fête et de musique au cœur de Nivelles !

Organisé par l'ASBL Nivelles en Fêtes avec le soutien de la Ville de Nivelles, cet événement devenu incontournable de l'été proposera deux journées de concerts, d'animations et de rencontres.

Rendez-vous sur deux sites emblématiques de la cité aclone : la Grand-Place le 20 juillet et la Place Emile de Lalieux le 21 juillet !

20 juillet

Une soirée de concerts sur la Grand-Place



17h – Sellevin

Groupe bien connu du public nivellois, entre blues, boogie et rock énergique.

18h30 – The Belgians



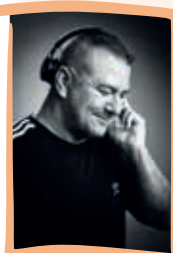
Le groupe revisite avec passion les grands classiques de la musique belge et francophone.



21h – Sttella

Mené par Jean-Luc FONCK, le groupe belge célèbre ses 50 ans de scène à travers sa « Tournée Royale ».

Une occasion rare de retrouver sur scène l'une des formations les plus originales et attachantes du paysage musical belge !



23h – Daddy K

Ancien membre du groupe Benny B et animateur radio reconnu, il s'est imposé comme l'un des DJ les plus populaires du pays.



Minuit – Théo BRD

Jeune DJ nivellois en pleine ascension, il

proposera un set dynamique qui prolongera la fête jusqu'à tard dans la nuit.

Espace foodtrucks à proximité de la Grand-Place afin de se restaurer dans une ambiance détendue et estivale !

21 juillet

Musique, détente et convivialité sur la Place Emile de Lalieux

11h – Green EYES Trio

Apéro musical, l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour célébrer la Fête nationale dans une ambiance festive et décontractée.

15h à 17h – Tremplin musical

Le public pourra découvrir les talents de demain grâce à un tremplin musical qui mettra à l'honneur plusieurs artistes émergents.



19h – Two Dots

Le groupe clôturera la programmation musicale avec son énergie communicative et son répertoire entraînant.

Une nouveauté gourmande : la Kermesse aux moules sous chapiteau !

Moules : marinière, vin blanc, ail + frites + sauce moules. Prix : 21€.

Réservation obligatoire et possible jusqu'au 18/07/26 par SMS au 0479/38 49 81 -



Raphaël WALRAVENS avec vos nom, prénom et type de moules choisies.

Un événement porté par les bénévoles

Le Niv'Estival est avant tout une aventure humaine rendue possible grâce à l'engagement des bénévoles de l'ASBL Nivelles en Fêtes, au soutien de la Ville de Nivelles et à la collaboration de nombreux partenaires locaux.

Facebook & Instagram
« Nivelles en Fêtes » ou
info.nivellesenfetes@gmail.com

► Marie LECOMTE,
Présidente de Nivelles en Fêtes
► Victoire SCOREY,
Echevine des Festivités



► Fête nationale

A l'occasion de la Fête nationale, la population est appelée à pavoiser la façade de leur habitation du drapeau belge !

Bienvenue au **Te Deum** organisé le mardi 21 juillet à 10h30 à la Collégiale Sainte- Gertrude ou à la **Cérémonie laïque d'hommage** à 10h30 à la Maison de la Laïcité.



► « Mérite culturel » Appel à candidatures



La Ville de Nivelles lance son tout premier Mérite culturel le 15 janvier 2027 !

Le Mérite culturel veut valoriser l'engagement, la créativité et la richesse culturelle nivelloise, sans esprit de compétition ni d'élitisme.

Vous êtes artiste, jeune talent, association, collectif ou école ? Vous faites vivre la culture à Nivelles, en amateur ou en professionnel ? Alors posez votre candidature ou proposez celle d'une personne ou d'un projet qui mérite d'être mis à l'honneur !

→ **A partir du 10/07/2026 jusqu'au 10/11/2026 pour un projet réalisé entre le 10/11/2025 et 10/11/2026.**

Disciplines : arts plastiques, musique, danse, arts visuels, arts de la parole, autres disciplines artistiques (sous acceptation).

📧 culture@nivelles.be

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Culture



► Une œuvre à l'honneur à l'Hôtel de Ville

La Ville de Nivelles annonce la mise à disposition, dans le cadre d'un prêt, d'une œuvre majeure du peintre nivellois Jules LEMPEREUR (1902-1985).



« Les Méandres du Doute », cette création abstraite du XX^{ème} siècle, illustre la richesse et la singularité du parcours artistique de son auteur, figure emblématique du patrimoine culturel local.

Exposée à l'Hôtel de Ville, cette œuvre vient temporairement enrichir le patrimoine artistique

valorisé par la Ville, dans une démarche de mise en lumière des talents et de l'héritage culturel nivellois.

► Céline SCOKAERT,
Échevine de la Culture

► Un logo pour le Musée communal



Le Musée communal franchit une étape essentielle pour affirmer sa reconnaissance et renforcer sa visibilité dans le

paysage culturel nivellois.

L'institution se dote d'une signature visuelle forte et pérenne sous la forme d'un logo spécifique. Le visuel repose sur une construction typographique simple et forte autour des lettres majuscules « M » et « N », initiales représentatives de son identité.

L'imbrication des lettres traduit l'idée de lien et de dialogue entre patrimoine et modernité, conservation et transmission, mémoire et ouverture. À la fois sobre et percutant, ce monogramme permet aux citoyens d'identifier immédiatement leur musée.

► Céline SCOKAERT,
Echevine du Musée communal

► Le Centre culturel de Nivelles fête sa rentrée ! - 6 septembre

L'équipe du Centre culturel vous invite à la deuxième édition de sa rentrée festive pour entamer la saison 2026-2027 ensemble et de façon conviviale autour d'animations gratuites.



Au programme : des **ateliers créatifs** en continu de 13h à 16h ; **Clax**, un spectacle rythmique de jonglerie de la Compagnie Hic à 16h ; le **Piccalilli Project** à 13h et 15h ; une projection gratuite de « **Jour de Fête** » réalisé par Jacques Tati à 18h au Ciné4, ainsi qu'un **bar et un foodtruck** tout au long des festivités ! Nos équipes seront là pour échanger autour des futurs projets du Centre culturel.

→ De 12h à 17h dans le cloître de la Collégiale Sainte-Gertrude.

📧 www.centrecultureldenivelles.be

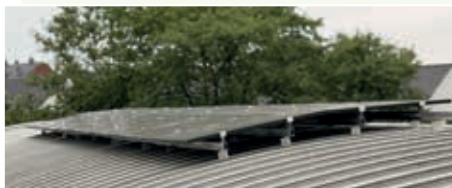
► Céline SCOKAERT,
Échevine de la Culture



CENTRE CULTUREL NIVELLES



► Trois écoles communales pourvues de panneaux photovoltaïques



C'est fin juin que les Autorités communales ont inauguré les installations photovoltaïques apposées sur les toitures des écoles communales de Baulers, de Bornival et de la Maillebotte.

Plusieurs objectifs : produire une énergie renouvelable et locale, contribuant ainsi à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la Ville, démontrer l'exemplarité d'un service public ainsi que poursuivre la sensibilisation des

jeunes générations aux enjeux environnementaux, initiée voici plusieurs années par les pouvoirs organisateurs.

Quelques chiffres-clés

Nombre total : 172 panneaux installés (76,55 kWc).
Productivité totale : 65.700 kWh.
Economie de CO₂ : 30 Tonnes de CO₂ évitées chaque année.

Ont été dépensés : 95.297,09 € (TVAC). Économies annuelles estimées : 10.172 €/an. Temps de retour sur investissement : env. 10 ans.

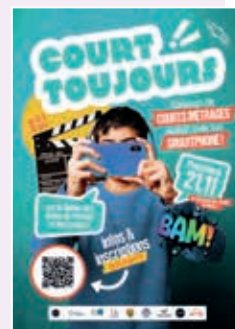
► **Céline SCOKAERT**,
Echevine de l'Enseignement
► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Energie

► Le Concours Court Toujours! - 2^{ème} édition

Ce concours, c'est un défi lancé à tous les jeunes dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant et des jeunes. Un partenariat entre la Ville de Nivelles, l'AMO Tempo, la MJ Squad, Latitude jeunes et le Centre culturel.

L'idée ?

Réaliser un film percutant avec un smartphone et beaucoup d'imagination ! Ce concours veut stimuler la créativité, éveiller les consciences autour des droits de l'enfant et des jeunes, donner envie de faire du cinéma et offrir une vraie tribune à celles et ceux qui ont quelque chose à dire.



Le concours est réservé **aux jeunes de 12 à 18 ans** et ouvert à tous les courts métrages d'une durée de **maximum 10 minutes** réalisés à l'aide d'un **smartphone**.

Les dates clés :

- **Inscriptions** des courts-métrages : **du 24 août au 1 novembre**.
- **Projection** des courts-métrages et **remise des prix** dans le cadre du BAM! Festival : le **21 novembre** de 13h30 à 15h30 au Ciné4.

Les prix : 1^{er} prix (jury) : 500€ + diffusion du court-métrage ;
2^{ème} prix (du jury) : 250€ ;
3^{ème} prix (du public) : des places de cinéma.

📍 **Infos, inscription, conditions et règlement sur www.centrecultureldenivelles.be/court-toujours.**

► **Céline SCOKAERT**,
Échevine de la Culture et de la Jeunesse

► À vos brouettes, prêts... partez ! - 18 octobre



Une course pas comme les autres, un événement inédit, sportif et convivial débarque à Nivelles ! Une organisation du Conseil Communal des Jeunes de Nivelles.

Vingt équipes, un parcours de 550 m au centre-ville de Nivelles, 3 courses avec des défis différents (vitesse, folklore, stratégie...), de la solidarité et du fun : un cocktail

parfait pour passer une après-midi inoubliable. Cette journée sera placée sous le signe de la solidarité puisque l'intégralité des frais d'inscription (5€/participant) sera reversée à la Ligue Alzheimer ASBL !

Bienvenue de 12h à 17h, départ depuis la Grand-Place !

Participants, supporters ou simples curieux : rejoignez-nous pour une après-midi placée sous le signe de la solidarité, du sport et de la bonne humeur !

Inscriptions via le formulaire en ligne disponible sur le site www.nivelles.be/1400brouettes **avant le 25 septembre**.

📞 **067/88 21 28 ou jeunesse@nivelles.be**
Service Jeunesse.

► **Céline SCOKAERT**,
Échevine de l'ATL et de la Jeunesse

► Et si 2026-2027 était l'année de la passion ?

Jouer ses premières notes de musique, monter sur scène, créer une œuvre originale, découvrir le plaisir de danser ou apprendre à s'exprimer avec assurance... Et si cette année était celle de toutes les découvertes ?

Les académies de musique, de danse, des arts de la parole et des arts plastiques invitent **les enfants, les adolescents et les adultes** à explorer leur créativité, développer leurs talents et vivre une aventure artistique unique.

Que l'on soit **débutant ou déjà passionné**, chacun trouve sa place à l'Académie ! Les cours sont accessibles, encadrés par des professeurs passionnés et pensés pour permettre à chacun de progresser à son rythme dans une ambiance conviviale et bienveillante. Musique, danse, théâtre, prise de parole, dessin... Mille façons de révéler son potentiel et de vivre pleinement sa créativité !

Liste des cours

Danse classique, contemporaine, urbaine, traditionnelle, stretching, théâtre, éloquence, improvisation, déclamation, diction, écriture théâtrale ou littéraire, comédie musicale, accordéon chromatique ou diatonique, analyse musicale, chant classique, chant d'ensemble, clarinette, clavecin, contrebasse, création musicale numérique, écriture musicale, flûte à bec ou traversière, formation générale jazz, formation musicale, guitare, hautbois, histoire de la musique, jazz bois, jazz claviers,



jazz cordes, jazz cuivres, musique de chambre, percussions, piano, rythmique, saxophone, trompette, tuba, violon, violoncelle, ensembles (vents, cordes, percussions, etc), dessin, bande dessinée.

Un seul minerval, peu importe le nombre de cours suivis !

95€ entre 5 ans et la fin des études supérieures ; 237€ pour les adultes ; gratuité pour toute une série de raisons sociales.

Nouvelles inscriptions dès le 17 août et jusqu'au 22 septembre

📞 067/21 62 46 du 17 au 21 août entre 9h30 et 13h ;
à partir du 24 août : les jours de la semaine de 13h30 à 20h30 ou sur www.academiedenivelles.be

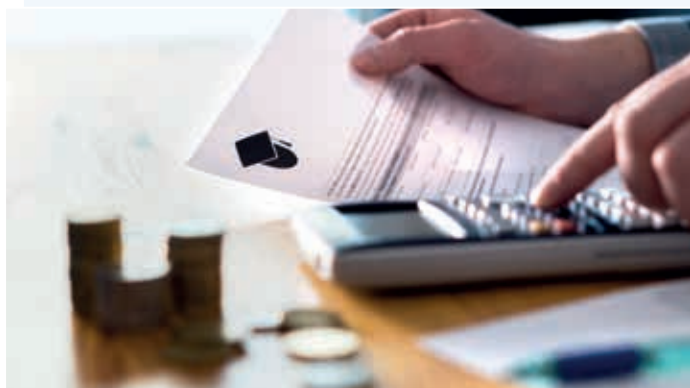
Cette année, osez l'art, osez la découverte, osez la passion !

► Céline SCOKAERT,
Echevine de l'Académie



► Nouveaux montants de minerval dans l'Enseignement supérieur

Le dispositif de minerval progressif sera d'application dans les universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts à partir de l'année académique 2026-2027.



Le système introduit une tarification liée aux revenus du ménage de l'étudiant. Les Frais Afférents aux Biens et Services (FABS) sont supprimés dans les hautes écoles et les écoles supérieures des arts. Sont pris en compte les revenus du ménage et le nombre de personnes à charge. Des plafonds de revenus ont été fixés pour déterminer l'exonération, le statut modeste ou le statut intermédiaire. L'administration des allocations d'études est chargée de vérifier la situation de l'étudiant.

📄 Plus d'informations dans la Circulaire n° 9751 du 22/06/2026 consultable sous le lien https://gallilex.cfwb.be/sites/default/files/circulaires/2026-06/53251_0000.pdf

► 5^{ème} Salon de la santé, des aînés et du handicap 29 août



La Ville de Nivelles organise cette nouvelle édition du Salon de la santé, des aînés et du handicap.

De 9h à 14h au Waux-Hall, une quarantaine d'exposants seront présents pour informer, sensibiliser et échanger avec le public autour de ces thématiques essentielles, au travers d'animations et d'activités interactives.

Trois conférences gratuites rythmeront également la matinée :

- 10h : « Surdit   et soci  t   : vivre, communiquer, inclure ».
 - 11h15 : « Alcool, les Belges savent pourquoi ! ».
 - 12h30 : « R  ver, cultiver, habiter la plan  te des mangeurs heureux ».
- Une matin  e riche en d  couvertes, conseils et rencontres pour tous les   ges.

   prevention.cohesion@nivelles.be - 067/ 88 21 12.

- Robert VERTENUEIL,
Pr  sident du CPAS en charge du Plan de Coh  sion sociale
- Bernard DE RO,
Bourgmestre en charge de la Sant  

► R  flexes-sant   en cas de vague de chaleur

C'est l'  t  , et avec lui, le risque de vagues de chaleur. Restons vigilants, en portant une attention toute particuli  re aux seniors, aux enfants en bas   ge et aux personnes souffrant de difficult  s respiratoires.



Quelques r  flexes-sant   recommand  s par l'AVIQ :

- Boire au moins 1,5L d'eau, de th   ou de tisane par jour.
-   viter l'alcool et les boissons sucr  es.
- Manger r  guli  rement et en quantit   suffisante.
- Planifier les efforts intenses t  t le matin ou apr  s 20h.
- Rester    l'int  rieur aux heures les plus chaudes, entre 11h et 15h.
- Chercher l'ombre et se prot  ger avec un chapeau, des lunettes de soleil et de la cr  me solaire.
- Fermer fen  tres, rideaux, stores et volets durant la journ  e, et a  rer la nuit aux heures les plus fra  ches.
- Prendre r  guli  rement des nouvelles de nos proches plus fragiles.
- Ne jamais laisser une personne ou un animal dans un v  hicule en stationnement.

En cas d'urgence ou de personne confuse : appelez le 112, le 0800/16 061 ou   crivez    numerograttuit@aviq.be

► Bernard DE RO,
Bourgmestre en charge de la Sant  



► Pr  ts. Ensemble.

Le Centre de crise National lance une campagne pour renforcer la r  silience des citoyens.

Il s'agit d'encourager la population    adopter les bons r  flexes avant, pendant et apr  s une situation d'urgence : comment   vacuer ou se mettre    l'abri rapidement et correctement, trouver les informations pertinentes, disposer d'un plan d'urgence et d'un kit d'urgence...



Premier th  me : « Les bonnes informations ». Car, en cas d'incident pr  s de chez vous, disposer d'informations fiables

et exactes fait toute la diff  rence pour une r  action appropri  e.

- Inscrivez-vous sur **www.be-alert.be** et recevez des alertes par SMS (depuis le num  ro 1789), par e-mail ou par appel vocal.
- Suivez **www.nivelles.be** et les r  seaux sociaux « Ville de Nivelles Officiel » ainsi que les sites et r  seaux de votre province et des services de secours locaux.
- Consultez **www.centredecrise.be** pour des conseils pour vous pr  parer et des informations fiables en cas de situation d'urgence nationale.

   planu@nivelles.be - 067 88 21 54, Service communal Planification d'urgence.

► Bernard DE RO,
Bourgmestre





Entre béton, climat et solidarité...

Moratoire sur les projets immobiliers importants...

La récente canicule nous rappelle l'importance de développer une ville qui puisse limiter les effets du réchauffement climatique sur notre quotidien. C'est l'occasion de réinsister sur l'importance du Schéma de Développement Communal actuellement à l'étude, afin d'anticiper les problèmes liés à une bétonisation excessive (imperméabilisation des sols !). Le moratoire décidé par le Collège communal sur tous les nouveaux projets est bien d'application. La loi n'interdit pas de déposer de nouveaux projets... et le Collège communal est tenu légalement aussi d'attendre la fin des enquêtes publiques pour donner un avis. Nous vous encourageons vivement à donner vos avis lors de ces enquêtes... cela donnera du poids aux décisions qui seront prises dans le respect du moratoire.

FixMyStreet ! ... Vous connaissez ?

Nous encourageons ceux qui le peuvent à utiliser cette application lorsque vous constatez un problème de voirie, un incident, une incivilité... Elle renvoie directement votre observation vers le pouvoir compétent, commune ou région, qui essaiera de le résoudre au plus vite. Cela fonctionne aussi pour la détection de nids de frelons par exemple...

Les problèmes d'eau potable ou de canicule que nous avons connus récemment nous rappellent une fois encore l'importance des liens sociaux, des contacts de voisinage, des aides spontanées, si petites soient-elles ! En plus de tous les services qui veillent sur nous, le lien social reste irremplaçable.

Le Comité des Engagés.

<https://nivelles.lesengages.be>



Vive les vacances !

Préparez les sacs à dos, les casquettes et les gourdes. Peut-être aussi les bottes et les K-Way. À Nivelles, 200 enfants rejoindront la plaine communale, encadrés et animés par 25 animatrices et animateurs passionnés.

Cette année, la plaine accueillera les cowboys et les Indiens, sous le thème Wild Wild West. Yeeha !

Il y a tant à vivre et tant à découvrir, quand on passe un bout d'été avec les copains ! Jeux, sport, activités créatives, excursions, piscine, cinéma... Un programme varié pour offrir aux enfants et ados une vraie bulle de détente après l'école. Tout est prévu pour que chaque enfant et ado se sente bien et que l'été soit une réussite pour toutes et tous. Entre repos et découvertes, ils/elles développeront leur autonomie et leur confiance, mais surtout pourront rire, chanter et s'amuser... jusqu'à la Fête de la plaine, le 7 août, un évènement pour découvrir et partager les grands moments de l'été.

Les parents peuvent être rassurés : l'équipe est formée et attentive aux besoins de chacun.e.

Sieste pour les plus jeunes confortablement avec leur doudou, les autres pourront profiter du coin lecture.

Pour tous et toutes sont prévues des collations saines (offertes) et une navette (gratuite) est également organisée matin et soir ! Chaque journée se termine avec mille histoires à raconter et l'envie de revenir !

Un grand merci aux organisateurs et organisatrices qui permettent à ces enfants de passer des moments merveilleux.

Infos plaine@nivelles.be - 067/88 21 29 - Service ATL/Jeunesse.

Inscriptions uniquement via le portail parent accessible sur www.nivelles.be.

ECOLO Nivelles



La culture n'est pas un luxe, c'est un droit

En décidant de rendre payante l'inscription des enfants aux académies, le gouvernement **MR-Les Engagés** de la Fédération Wallonie-Bruxelles a créé une nouvelle charge pour de nombreuses familles. Une décision qui risque de freiner l'accès de certains enfants à l'enseignement artistique.

Pour le Mouvement Citoyen Nivellois, la culture doit rester accessible à tous. La musique, le théâtre, la danse ou les arts plastiques contribuent au développement personnel, à la confiance en soi, à la créativité et à l'ouverture aux autres. Il ne s'agit pas d'un privilège, mais d'un véritable droit.

C'est pourquoi nous avons préparé une proposition visant à créer un budget communal



« Culture pour tous » de 100.000€, destiné à financer un chèque culture pour les enfants de moins de 12 ans souhaitant s'inscrire à l'Académie de Nivelles.

Cette proposition n'a malheureusement pas pu être inscrite à l'ordre du jour du conseil communal. Nous avons néanmoins demandé au Collège communal d'étudier son intégration dans la prochaine modification budgétaire.

Notre objectif est simple : qu'aucun enfant ne renonce à une activité artistique pour des raisons financières. Investir dans la culture, c'est investir dans la jeunesse, dans l'égalité des chances et dans le vivre-ensemble.

Face à une mesure qui fait davantage contribuer les familles, Nivelles peut poser un choix fort : celui de soutenir concrètement l'accès de tous les enfants à la culture.

**Gaëtan THIBAUT – Nathalie PIRET
– Nicolas SEUTIN et toute l'équipe
du MCN**



Préparer l'avenir

Comme le dit l'expression consacrée : « gouverner, c'est prévoir ». L'anticipation de difficultés à venir fait partie des missions premières des mandataires communaux.

Pour cette raison, notre groupe a mis sur la table du conseil communal différents sujets pour lesquels nous considérons qu'il faut agir aujourd'hui, pour préparer Nivelles à demain. Nous avons ainsi souligné l'importance de préparer notre ville au redéploiement de la pharmacie militaire qui accueillera des centaines de travailleurs d'ici 2030.

Dans une autre mesure, notre groupe a proposé au Collège communal d'initier une réflexion sur l'avenir de l'espace brasserie situé à côté de la plaine de jeux du Parc de la Dodaine. Ce bâtiment redeviendra une propriété communale en 2029, étant donné la fin du bail emphytéotique. Nous avons aussi déposé une proposition pour réunir une commission communale afin de débriefer collectivement, au-delà des clivages politiques, de la « crise de l'eau potable » traversée au début du mois de juin. Cette évaluation avait pour objectif unique d'émettre des recommandations aux autorités en charge pour permettre d'affronter les crises à venir en tirant les leçons de celles du passé.

Sur ces points, et malgré nos tentatives d'ouverture, notre groupe a malheureusement dû faire face à un refus ferme de la part de la majorité.

Des sujets à nous remonter ?

Contactez-nous : groupepmrnivelles@gmail.com

Le groupe MR de Nivelles

**Julien BANIER, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE,
Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE,
Pierrick FLABAT, Benoît GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART,
Bernard LAUWERS, Gaëtan LEMAIRE, Margaux NOTHOMB,
Laurie SEMAILLE, Laurence VAN DEN EYNDE**

Conseil communal



Séance du 22 juin 2026

► Interpellation citoyenne

À partir du 1^{er} juin 2027, le Code de la route sera remplacé par le Code de la voie publique. L'un des principaux changements sera la suppression du stationnement alterné semi-mensuel, un point sur lequel une citoyenne a souhaité interpellier le Collège.

L'Échevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) a dressé une liste non exhaustive des rues qui seront impactées : avenue de l'Aviation, boulevard de la Résistance, rue du Vivier et une partie de la rue du paradis. La Ville a déjà entamé certaines adaptations, comme c'est le cas pour l'avenue Reine Astrid. Les autres rues seront modifiées progressivement d'ici l'échéance du 1^{er} juin 2027. Ces différents aménagements sont actuellement étudiés dans le cadre du Plan Communal de Mobilité, en tenant compte des remarques formulées par les citoyens.

► Compte communal 2025

Les comptes font apparaître un résultat de 944.000 € à l'exercice propre et un résultat global de 10,442 millions d'euros. Dans cette situation favorable, la Ville dispose de 13.457.000 euros de provisions soit à peu près 2 millions de plus. Ces provisions ont été réparties entre le CPAS, à hauteur de 1 million d'euros ; la dotation à la Zone de Police, pour 500.000 euros ; et les frais énergétiques, pour 500.000 €. Au niveau du service extraordinaire, les principales dépenses en investissements concernent le subside pour la Fabrique d'église, l'immeuble pour le service Cadre de vie ou encore l'isolation de la toiture de la crèche de la Dodaine.

La répartition des provisions a été qualifiée par Germain DALNE (MR) de révélatrice de l'orientation de la majorité, faisant écho au montant attribué au CPAS. Etienne LAURENT (Les Engagés) a tenu à tempérer : le compte est l'œuvre du directeur financier de la Ville, tout débat politique s'y rapportant est donc vain. Le groupe MR a voté contre ce compte, contrairement aux autres membres du

Conseil.

► Sanctions administratives et médiation

En 2025, le rapport d'activités a fait état de 383 dossiers, soit un nombre stable. Cet outil, qui permet de lutter contre les incivilités sans recourir au pénal, n'est pas uniquement répressif : il contribue aussi à préserver un cadre de vie agréable pour tous. Les incivilités les plus fréquentes concernent la propreté publique. Par ailleurs, 40 amendes ont été dressées pour consommation d'alcool. En matière de stationnement, 2.579 procès-verbaux ont été établis. Le bilan du service de Médiation est très positif : 219 dossiers lui ont été transmis l'an dernier, avec 84% d'accords de médiation et 88% d'accords respectés.

► Personnel communal

Suite à la modification du cadre du personnel, Germain DALNE (MR) a félicité le renforcement de la cellule informatique. Pour autant, il a souhaité des éclaircissements par rapport aux dizaines de personnes que la Ville projetait d'engager. La plupart en tant que statutaires, malgré l'avant projet de décret visant à mettre fin à la primauté du statut dans la fonction publique. 11 agents sont également prévus pour le service Urbanisme, malgré le moratoire immobilier. Enfin, le conseiller communal a été interpellé par la suppression de la cellule Smart City. Pierre HUART (MR) s'est quant à lui interrogé sur la valeur ajoutée de la création d'un poste de directeur général adjoint au sein de l'administration communale. De son côté, il a salué l'initiative de Braine-l'Alleud où la directrice adjointe assure la gestion à la fois de l'administration communale et du CPAS. Selon lui, cette organisation se justifie dans une logique de gouvernance renforcée entre plusieurs institutions. Divers éléments pour lesquels le groupe MR a voté contre ce cadre.

Concernant l'augmentation prévue des recrutements, le bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) a précisé que des agents supplémentaires sont nécessaires pour assurer le suivi

► Prochain Conseil communal

Lundi 24 août à 20h

Modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



des projets immobiliers menés ces dernières années (récupération de voiries et d'espaces verts à entretenir). Il a également rappelé qu'il convient d'engager un certain pourcentage de statutaires, afin d'éviter le paiement d'une cotisation de responsabilité, tout en restant compétitif par rapport au secteur privé. Quoi qu'il en soit, une fois la réforme finalisée, la Ville appliquera les dispositions arrêtées et bloquera les statutarisations le cas échéant. A propos du service Urbanisme, le passage de 24 à 35 postes correspond au cadre maximum possible et ne constitue pas encore le plan d'embauche. Par ailleurs, le Collège a confirmé avoir renoncé à poursuivre la dynamique Smart City, tout en précisant que le mobilier connecté sera réutilisé. Quant à une synergie avec le CPAS, les réflexions se poursuivent. Le président du CPAS Robert VERTENUEIL (PLuS) a confirmé cette orientation, en évoquant une collaboration déjà effective pour le service Finances et la cellule des Marchés publics. Le CPAS a rédigé une note allant dans le sens d'un rapprochement renforcé, voire d'une fusion de certains services, notamment les Travaux et les Ressources humaines.

► Diffusion du Conseil communal

Approbation des conditions et du mode de passation du marché, pour un montant de 90.750 € TVAC. Le bourgmestre Bernard DE RO a indiqué que trois sociétés, dont une basée à Nivelles, s'étaient déplacées à l'Hôtel de Ville, ce qui a permis la rédaction du cahier des charges. Le matériel sera conçu de manière évolutive, permettant ainsi de s'adapter aux lieux (lors de la rénovation de l'Hôtel de Ville par exemple), ainsi qu'au nombre de conseillers communaux.

► Eau non potable

Le bourgmestre Bernard DE RO, bien conscient des difficultés rencontrées entre le 31 mai et le 3 juin, et de l'interrogation légitime de la population, a retracé l'historique de la crise. Si des améliorations sont évidemment possibles, il estime que la mise sur pied d'une commission des affaires générales, proposée par



Germain DALNE, n'est pas nécessaire. Un rapport complet a été rendu par la SWDE et une réunion de débriefing est prochainement organisée avec les personnes d'expertise, intervenues lors de la gestion de crise. Ces dernières pourront y faire part de leurs enseignements, éléments très concrets pour que la Ville puisse réagir au mieux si de tels événements devaient se reproduire.

► **Rénovation du Waux-Hall**

Germain DALNE a souhaité connaître les prochaines étapes du dossier. L'Échevine de la Culture Céline SCOKAERT (PluS) a évoqué la tenue en juin de 3 réunions, menées tambour battant. Elles sont composées notamment des membres du Centre culturel, du Musée communal, de l'Académie, de la bibliothèque locale, de l'Office du Tourisme, ainsi que du Collège et la directrice générale. L'heure est à l'analyse des besoins, sur base du rapport remis par le maître d'ouvrage IGRETEC.

► **Les Récollets**

Gaëtan THIBAUT (MCN) a souhaité revenir sur une opération de nettoyage du parking prévue par les Amis des Récollets. Reconnaisant une initiative citoyenne positive, le bourgmestre Bernard DE RO a néanmoins tenu à leur rappeler qu'il s'agissait d'une propriété privée : une intrusion au-delà des barrières est donc punissable. Il a également signifié que, dans le cadre des contacts en cours entre le cabinet de la ministre du Patrimoine et le promoteur Lixon, ce type d'action n'était peut-être pas la meilleure manière de procéder dans la perspective d'un classement. Il a ensuite ajouté que la dernière réunion entre le cabinet de la ministre, les Amis des Récollets et des le membres du Collège communal avait été constructive. Une autre réunion est prévue fin juin avec Lixon pour tenter de trouver un terrain d'entente. Le cabinet a fait savoir qu'il souhaitait un classement du bâtiment, mais un problème subsiste : l'état du bâtiment. Gaëtan THIBAUT s'est montré dubitatif quant au classement, compte tenu des accords politiques actuels. D'ajouter qu'il faudrait demander à Lixon de sécuriser l'ensemble de l'espace, sans oublier le petit muret, (sur lequel des enfants jouent et qui mène au parking) qui se dégrade au fil du temps.

Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique. Compte-rendu détaillé sur www.nivelles.be.

▼ **Commémorations**

► **Hommage au Lt ROUVIER et au Soldat MOUY** **20 août**

Le Lieutenant ROUVIER fut abattu par les Allemands le 21 août 1914 lors d'une mission de reconnaissance. Le soldat de 1^{ère} classe Auguste MOUY fut tué par l'aviation alliée le 3 septembre 1944 lors d'un raid sur le champ d'aviation de Nivelles.



La population est invitée à **10h au cimetière de Nivelles** (fg de Charleroi) ; la cérémonie sera suivie d'un drink à l'Hôtel de Ville.

Une organisation de la Ville de Nivelles en collaboration avec le Souvenir Français et l'asbl baulersoise « Du Côté des Champs ».

📞 067/84 21 98 - Joël FERY ou via joelfery@msn.com.

► **82^{ème} anniversaire de la Libération de Nivelles** **5 septembre**



La population est invitée à se rassembler pour honorer la mémoire et rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à la liberté retrouvée.

📞 **Le programme détaillé sera communiqué sur www.nivelles.be.**

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre en charge des Associations patriotiques

► **Passation de commandement de la Frégate** **BNS Leopold I - 31 août**

La Ville de Nivelles, Ville marraine du BNS Leopold I, a l'honneur d'accueillir sur la Grand-Place la cérémonie de passation de commandement entre le CPF BEM Jan GACAS et le CPF David DECOSTER.

La population est invitée à assister à cet événement militaire exceptionnel, suivi d'une réception dans le cloître de la Collégiale.

📞 **Informations à venir sur www.nivelles.be.**

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



Les Services communaux seront fermés les LU 20 et MA 21 juillet (Fête nationale).





► La fonction d'Écrivain public vous intéresse ? - Formation du 22 septembre au 15 décembre



Vous disposez de temps et souhaitez vous engager au service des autres ? Vous maîtrisez la lecture et l'écriture, avez le sens de l'écoute et du contact ?

L'Écrivain public accompagne les personnes dans leurs démarches administratives et leurs écrits, facilite la communication avec les institutions et contribue à leur autonomie. Il oriente aussi les bénéficiaires vers les services compétents si nécessaire.

Pour vous préparer, l'asbl Présence et Action Culturelles (PAC) organise une formation spécifique incluant e.a. les politiques sociales, la déontologie, l'interculturalité, le fonctionnement des CPAS, l'écoute active et le numérique.

Formation du 22 septembre au 15 décembre 2026, les mardis et jeudis (hors congés scolaires), de 9h30 à 16h30 à la Maison de santé globale (rue de Namur, 24).

📍 **Inscriptions via**
<https://www.pac-g.be/formation/ecrivains-publics/>
Intéressé-e ? Contactez Nadja via
info@pac-bw.be ou au 0486/50 69 98
 (heures de bureau).

► **Robert VERTENUEIL**,
 Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale

▼ Santé

► Vaccin contre le HPV : public élargi pour le remboursement !



Dans le Gens de Nivelles de juin était annoncée la campagne de dépistage menée sur Nivelles pour le cancer du col de l'utérus. Bonne nouvelle : depuis le 1^{er} juin, le remboursement

du vaccin contre le papillomavirus humain est étendu aux adultes âgés de 19 à 30 ans. Grâce à cette mesure, le patient ne devra plus payer que 12,80 € par dose, voire 8,50 € si il a droit à une intervention majorée.

► **Bernard DE RO**,
 Bourgmestre en charge de la Santé

► Ateliers réparation vélo nomades durant l'été !

Apprendre à réparer votre vélo ?



Avec des techniciens bénévoles **jusqu'en septembre** pour vous permettre d'acquérir des compétences en **mécanique vélo de base** et vous apprendre **les petites réparations**.

Le mercredi, des sessions de **sensibilisation contre le vol** ont lieu en parallèle des ateliers vélos.

Prochains rendez-vous

- SA 15/08 & 19/09 de 10h à 12h30 au Local gare, square Baron Seutin.
- SA 18/07 de 10h à 12h30 au Marché de la Grand-Place.
- ME 05/08 de 14h à 16h30 à Infor Jeunes, av. Albert et Elisabeth 13.
- ME 02/09 de 14h à 16h30 à la Maillebotte, terrain de basket.

📍 **Avello Nivelles : nivelles@avello.org**
0492/20 27 85 ou Service Prévention et Cohésion au 067/88 21 13.

► **Robert VERTENUEIL**
 Président du CPAS en charge du Plan de cohésion sociale

► Télé-Accueil, c'est « Quelqu'un à qui parler » - Formez le 107

Télé-Accueil Namur BW est un service d'écoute par téléphone, **gratuit, accessible 24 heures sur 24** via le numéro 107. Le service est aussi accessible **par chat**.



Quand vous appelez Télé-Accueil, vous êtes accueilli et écouté par une personne qui vous propose un espace de paroles et vous accompagne le temps de l'appel.

La personne qui vous écoute peut aussi vous informer et vous orienter vers d'autres services, dans le respect de votre rythme et de vos choix. L'écoute est proposée par une équipe de bénévoles, formés et encadrés par des professionnels.

Les bénévoles de Télé-Accueil sont à l'écoute de toute personne qui ressent le besoin ou l'envie de parler, quelles que soient ses préoccupations.

📍 <https://tele-accueil.be/namur-brabant-wallon/>

► Formations au verger



A partir de cet été et jusqu'à l'hiver prochain, nous organiserons des ateliers de conduite des arbres fruitiers, de greffe, et peut-être d'autres surprises à venir ! Nous sommes aussi à l'écoute

de vos envies (fruitiers, jardin au sens large - biodiversité, potager...).

Le programme étant en cours d'élaboration, c'est le moment de vous exprimer !

Pour donner votre avis : rendez-vous sur www.nivelles.be/verger. Le site sera mis à jour lorsque le programme sera confirmé et les inscriptions aux ateliers ouvertes.

Pour être tenu au courant des futures activités, contactez-nous via environnement@nivelles.be en exprimant le souhait de recevoir nos e-mails (bi-mensuel, tout au plus).

► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement



► Goûter de l'Amicale des Seniors 15 septembre



L'Amicale des Seniors de la Ville vous invite à un goûter avec le verre d'accueil, un morceau de tarte et un café **de 15h à 17h à la Résidence Samiette** (rue Samiette 72).

PAF : 5€. Nombre de places limité à 80 personnes. Paiement sur le compte BE 83 9730 1234 6215.

► **Inscription obligatoire au 0477/43 17 38, Isabelle MAHY.**

► **Isabelle MAHY**,
Présidente de l'Amicale des Seniors
► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge des Seniors

HMMM



► Nivelles Village continue durant l'été ! - Jusqu'au 9 septembre

La Grand-Place de Nivelles se transforme **chaque mercredi** avec pas moins de 17 food-trucks pour un tour du monde des saveurs : cuisine locale, spécialités du monde, douceurs sucrées et boissons rafraîchissantes ...



15/07 Soirée Salsa (12h à 23h) ; **22/07** Street Nivelles Village (12h à 22h) ; **29/07** Back to the groove - concert (12h à 22h) ; **05/08** Dust'N'Rain - concert (12h à 22h) ; **12/08** Soirée Salsa (12h à 23h) ; **19/08** Jack GONDRIY - Concert (12h à 23h) ; **26/08** CanYou ? - Concert (12h à 22h) ; **02/09** Soirée Salsa (12h à 23h) ; **09/09** Soirée de clôture (12h à 22h).

Soirée de clôture le 9 septembre !

Davantage de food-trucks sur la Grand-Place, dans les rues commerçantes et une soirée finale exceptionnelle ! Une grande parade d'une vingtaine d'artistes animera les rues du centre-ville : musique, performances et ambiance festive pour clore cette édition avec éclat !



► **0470/55 45 38 - page Facebook « Nivelles Commerces » et « Nivelles Village ».**

► **Fabienne GIELEN**,
Présidente de l'asbl Nivelles Commerces
► **Charles GOURDIN**,
Echevin du Commerce

WOW

► Soldes d'été ! - Jusqu'au 31 juillet

Venez profiter des remises et prix réduits chez vos commerçants préférés ainsi que de l'HoReCa du centre-ville en toute convivialité.



► **www.nivelles.be ou facebook « Nivelles Commerces » - 0470/55 45 38.**

► **Fabienne GIELEN**,
Présidente de l'asbl Nivelles Commerces
► **Charles GOURDIN**,
Échevin du Commerce



Agenda

▼ Loisirs

► Des échecs à la Bibliothèque

Tous les mercredis de juillet et août

14h-16h - Bibliothèque locale

Avec le Cercle Royal d'Échecs de Nivelles, Le Pion du Roi : débutants, joueurs confirmés ou simples curieux sont les bienvenus pour jouer, observer des parties ou découvrir les bases du jeu, tables en libre accès de 14h à 16h, initiation à 13h45, sans inscription, tout public dès 8 ans
info@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Hampshire County Youth

Orchestra et Wind Orchestra

24 juillet

19h30 - Collégiale Sainte-
Gertrude

Orchestre de 90 jeunes musiciens talentueux venus d'Angleterre,

bénéfices reversés à l'asbl Yalla Soeur Emmanuelle Belgium

Infos et réservations

0476/29 00 17

► Ducasse du Quartier Saint-Jacques

25 et 26 juillet

Avec la Commune Libre du Petit Saint-Jacques, deux jours de brocante et de surprises, SA 19h30 : traditionnel bal folk avec le groupe Mish Mash Trio, DI 15h : concert CanYou?, pizzas, burgers, bar à spritz, du bon vin au Wine-Side et notre bar

Infos facebook « Quartier Saint-Jacques-Nivelles » ou 0495/94 11 75

► Auprès de mon arbre

14 août

Promenade à la découverte des arbres dans Nivelles, pour tous, enfants et jeunes bienvenus.

0471/29 05 07

► Brocante mangas & goodies

6 septembre

7h-16h - bibliothèque locale

Achetez, vendez, échangez, culture manga et japonaise, 5 € le mètre courant, inscription obligatoire (modalités sur <https://bibliotheque-nivelles.be>), emplacements limités !
info@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

▼ Jeunesse

► Lire dans les parcs

14 et 28 juillet ; 4, 11 et 18 août
15h

Retrouvez l'équipe de la bibliothèque au Parc de la Dodaine pour des lectures en plein air à partager en famille, rdv 1^{er} étage de la bibliothèque en cas de mauvais temps, enfants de 4 à 8 ans accompagnés.

info@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Marche du Jumelage du 5 EMI Nivelles

28^e édition de cette marche organisée par le 5^{ème} Élément Médical d'Intervention (La Défense).



Départ entre 8h et 11h,
Rue du Progrès 1B : 8km, 20km
ou 32km (départ max. 8h30).

📞 **Réservation au plus tard
le 9 septembre 2026 via
5EMI-Srt@mil.be.**

► 1^{er} Concours d'écriture pour adultes



L'Association Nivelloise Des Écrivains lance son premier **concours d'écriture pour adultes** : écrire une nouvelle sur le thème « Nivelles à minuit ».

Date limite de remise des textes :
11 octobre 2026.

Remise des résultats :
28 novembre 2026.

📞 **Inscriptions jusqu'au 14 août 2026 via isaberck@hotmail.com
ou vandeneycken@hotmail.com.**

► Plumes en Herbe 5

L'Association Nivelloise Des Écrivains lance le **concours d'écriture pour jeunes** Plume en Herbe 5 !

Remise des textes : février 2027. Soirée littéraire : avril 2027.

📞 **Inscriptions: septembre à novembre 2026 via
isaberck@hotmail.com ou
vandeneycken@hotmail.com.**





► Activités de l'Office du Tourisme

➡ Concerts de carillon de l'été



En juillet et août, les concerts organisés par l'Office du Tourisme résonneront **le dimanche de 16h à 17h** depuis le clocher de la Collégiale Sainte-Gertrude. Bien plus qu'un concert avec des places assises dans le cloître : un écran permet de suivre en direct le jeu du carillonneur au clavier du carillon.

➡ Aclot-Brocante 12 juillet, 9 août et 6 septembre

Sur la Grand-Place et dans les rues avoisinantes.



➡ Balade vigneronne 15 août



Balade avec l'Office du Tourisme, départ à partir de 10h à la Ferme du Chapitre, rue Ferme du Chapitre, 9 à 1401 Baulers. Menu : 55€. Paiement sur le compte n° BE95 7320 1146 6158 - celui-ci fait office de réservation.

➡ Journées des Bouquinistes 22 et 23 août

Le rendez-vous annuel des amateurs de lecture et de beaux livres **de 10h à 18h dans le Cloître de la Collégiale et à l'Hôtel de Ville**. Une organisation de l'Office du Tourisme de Nivelles. Entrée gratuite.



📞 www.tourisme-nivelles.be
info@tourisme-nivelles.be
067/84 08 64.

► Isabelle MAHY,
Adm.Déléguée de l'OTN

► Charles GOURDIN,
Echevin du Tourisme

► Karaoké ambulant du 24 juillet reporté au 11 septembre

Le moment de chant participatif et collaboratif organisé par le Service Prévention et Cohésion est reporté au 11 septembre de 15h30 à 17h30 à la place Lambert Schiffelers.

📞 067/88 21 13 - Service Prévention et Cohésion.



► Rotary Club Nivelles Val de Thines Une nouvelle dynamique



Le paysage associatif aclot s'enrichit avec la création d'un 2^{ème} Rotary Club dans notre cité. Il rassemble d'une part des Rotariens chevronnés, désireux d'apporter leur bagage et leur connaissance du mouvement, et d'autre part de nouveaux visages qui découvrent avec dynamisme l'univers des clubs service.

La nouvelle structure s'articulera autour d'une mission bien précise : l'action sociale de proximité par le contact direct et le soutien concret aux initiatives de quartier, aux associations locales et aux citoyens de notre environnement immédiat.

À travers cette initiative, la devise historique du Rotary International depuis plus de 120 ans : « Servir d'abord » est réaffirmée avec force et conviction.

Vous êtes une entreprise locale ou un citoyen désireux de vous impliquer ?

📞 Pour toute information :
rcnivellesvdt@gmail.com /
Tél : 0493/83 94 67.



► Collectes de sang 14 - 22 juillet et 18 - 26 août

Les mardis 14 juillet et 18 août de 17h30 à 19h30 au Collège St Gertrude - Réfectoire local G 011, Avenue de la Tour de Guet et les mercredis **22 juillet et 26 août** de 16h à 19h à la Résidence Samiette, rue Samiette, 72.

📞 www.donneurdesang.be

État civil

Du 1^{er} au 30 juin 2026

Votre enfant n'est pas né à Nivelles ? Pour paraître dans cette rubrique, contactez l'État civil : etatscivil@nivelles.be ou 067/88 22 32.

▼ NAISSANCES

DI DONATO Louis

▼ MARIAGES

KAISER Pierre
& Kabuta Elyse

DHONT Stephan
& STORET Sabine

DUTAT Antoine
& STOCQ Alexandra

VAN DUFFEL Christopher
& VUIDAR Mathilde

▼ DÉCÈS

ALACOQUE Maurice, 96 ans

BAECKENS Fredy, 82 ans

BURY-YERNAUX Marie-Thérèse,
88 ans

CHANOZ Jean-François, 61 ans

COLLAUTI Enzo, 82 ans

DAL Daniel, 55 ans

DE KEYSER-JOIRIS Mariette, 95 ans

DELVAL-DEJONGHE Renée, 98 ans

DESPEGHEL Rodolphe, 29 ans

DETOURNAY-LETROYE Marie, 85 ans

LACROIX Huguette, 88 ans

LEFÈVRE-HÉLAS Agnès, 74 ans

LEVEQUE-MALRAY Yvette, 95 ans

LEROY Etienne, 86 ans

MARTIN-de STOPPELEIRE
Christiane, 74 ans

SOL-PEETERS Jeanine, 80 ans

SOLVEL-CORNELIS Monique, 84 ans

SYROIT-HENNAUT Marcelle, 86 ans

VAN HOLLE Maurice, 85 ans

VANNIEUWENHUYZE Joseph, 87 ans

VIGNE Kévin, 38 ans

WAUTIE-WAUTHY Elianne, 90 ans



PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter

www.pharmacie.be/PharmacySearch
(sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreantipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes

ZP.NivellesGenappe@police.

belgium.eu



*I vaut m'yeu yesse tout seû qu'in
monvéche compagne.*

► Il est préférable d'être seul qu'en mauvaise compagnie.

PROCHAINE parution

Sous réserve de l'actualité : 02/09/26
Remise des articles : 14/08/26



Editeur responsable:

Bernard DE RO - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe /
Getty Images / I.A. / Libres de droits

